



Mesures salariales : à quand enfin quelque chose de sérieux ?

Lors du CCFP du 22 juin 2023, le ministre de la fonction publique a annoncé quelques maigres mesures salariales qui ne répondent en aucun cas à l'enjeu du sujet salarial pour l'ensemble des agent-es publics après 10 ans de gel du point d'indice, une inflation galopante et une toute petite augmentation en 2022.

Solidaires Fonction Publique continue aujourd'hui, comme elle l'a fait lors du CCFP, à exiger une nouvelle réunion salariale où seraient présentées de nouvelles annonces d'ampleur de nature à améliorer concrètement la vie des agent-es publics.

La seule réponse du ministre avait été de proposer une réunion portant sur la mise en œuvre des mesures annoncées le 12 juin notamment les 1,5% d'augmentation du point ou la prime pouvoir d'achat de 300 à 800 euros bruts annoncée pour les agent-es dont la rémunération est inférieure ou égale à 3250 euros brut, rémunération médiane dans les trois fonctions publiques.

Si les annonces du CCFP étaient au-delà de décevantes, la réunion tenue ce 27 juin l'est tout autant.

Aucun élément réel d'explication sur les mesures à quelques détails près.

Rien n'a été détaillé sur la prime pouvoir d'achat par exemple. Des "concertations" seraient en cours pour déterminer les niveaux de dégressivité, la base de l'assiette (primes et indemnités comprises dans le calcul ou non ? ...) ouvrant droit à la prime etc...

Et ces fameuses concertations ne sont pas des concertations avec les organisations syndicales mais de simples ajustements entre administration et employeurs.

Pour Solidaires Fonction Publique, cette situation est inadmissible. Il est plus que temps de prendre de véritables mesures salariales et que des discussions enfin sérieuses soient ouvertes avec les organisations syndicales.

Pour Solidaires Fonction Publique, les revendications sont claires :

- Une augmentation de la valeur du point à hauteur des pertes intervenues,
- 85 points pour toutes et tous soit 400 euros
- l'indexation des salaires sur l'inflation
- la revalorisation des carrières féminisées

Quant aux mesures, par ailleurs insuffisantes, annoncées le 12 juin, elles doivent bénéficier au maximum d'agent-es. Il n'est plus possible de négocier sur la vie des agent-es.

Il n'est pas possible de parler d'attractivité des métiers de la fonction publique sans avoir une politique déterminée pour améliorer le quotidien des agent-es. Depuis plus de vingt ans, les agent-es de la fonction Publique subissent des pertes de salaires et de pouvoir d'achat qui affectent considérablement leur quotidien.

Pour aider à cette prise de conscience, nous mettons à disposition notre simulateur de perte de pouvoir d'achat des agent-es de la FP, mis à jour ici : <https://solidaires.org/connaitre-ses-droits/solidaires-fp/les-tracts-et-publications/le-simulateur-de-perte-de-salaire-cest-ici/>